

> RÉALISER votre projet Métisse® [eko] baffles

1. DÉTERMINEZ VOS BESOINS ACOUSTIQUES

La correction sonore des ERP (Établissements Recevant du Public) est soumise à des règles assurant une limitation du bruit de ces locaux.

En réalisant une étude acoustique de vos locaux, vous allez déterminer la surface d'absorption à apporter.

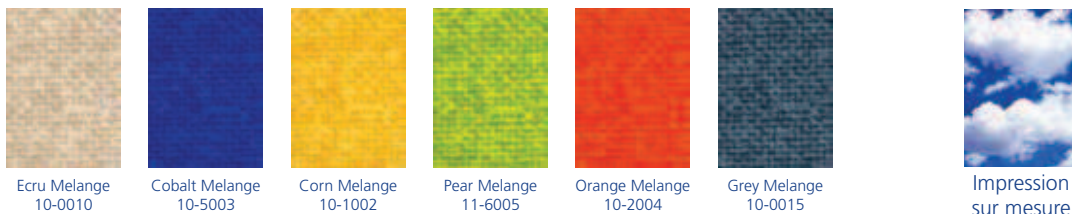
Notre équipe technique [eko] BAFFLE est à votre disposition pour expertiser votre bâtiment et vous proposer la solution adéquate.

2. CHOISISSEZ VOTRE MODÈLE DE BAFFLES



3. PERSONNALISEZ VOS BAFFLES

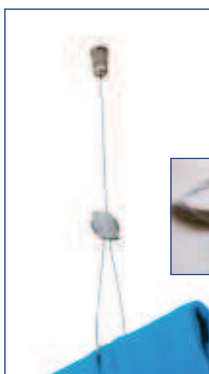
Plus de **30** coloris au choix parmi lesquelles :



Couleurs non contractuelles

Retrouvez l'intégralité des coloris des gammes sur notre site internet, ou auprès de votre technico-commercial.

4. INSTALLEZ VOS BAFFLES



L'installation du baffle se fait **très simplement**.

Pour vous garantir la mise en oeuvre et la sécurité de votre installation, le Relais s'est associé à Grippe®, spécialiste des systèmes de suspension et de fixation par câbles, pour vous proposer un **kit prêt à l'emploi**.



Fixation sur du béton, du bois, du placo, ou encore sur des dalles de faux-plafond, nous avons la solution.

Simple, efficace et esthétique !

Un mode d'emploi plus détaillé pour chaque structure vous sera fourni avec vos baffles.

VOUS RECHERCHEZ UN REVENDEUR OU UN PROFESSIONNEL ?

Contactez-nous pour connaître l'expert [eko] BAFFLE de votre région !

VOUS ÊTES UN PROFESSIONNEL ET VOUS SOUHAITEZ DEVENIR UN EXPERT [EKO] BAFFLE?

Contactez-nous pour obtenir plus de renseignements sur votre formation !